

# MUSIQUE

## 3<sup>e</sup> CYCLE

› L'approfondissement



**Conservatoire**  
à rayonnement régional  
**du Grand Besançon**

musique  
danse  
théâtre

**Conservatoire du Grand Besançon**  
Cité des Arts de Besançon Franche-Comté  
1 Passage des Arts | 25000 Besançon | 03 81 87 87 00  
[www.conservatoire.grandbesancon.fr](http://www.conservatoire.grandbesancon.fr)

Licences : 1-1064242 / 1-1064241 / 3-1026201.

**Grand  
Besançon**



# MUSIQUE

## > 3<sup>e</sup> Cycle

### QUEL EST LE PARCOURS ?

La durée du 3<sup>e</sup> cycle est de 2 à 4 ans.

La première année du 3<sup>e</sup> cycle est une année de détermination pendant laquelle l'élève se positionnera sur la suite de son parcours.

Il pourra orienter sa scolarité vers une pratique amateur de qualité le conduisant à l'obtention d'un Certificat d'Études Musicales [CEM] ou bien vers un Cycle d'Orientation Professionnel [COP] le conduisant vers un Diplôme d'Études Musicales [DEM].

### QU'EST-CE QUE LE CERTIFICAT D'ÉTUDES MUSICALES ?

Le Certificat d'Études Musicales [CEM] est un diplôme décerné par les établissements classés par l'État. Il prend en compte l'ensemble des paramètres propres à un parcours amateur. Il est attribué après validation de l'intégralité des Unités de Valeur [UV] qui le composent.

### QUELLES SONT CES UV ?

Elles sont au nombre de trois:

- 1 UV dominante: INSTRUMENT ou CHANT
- 2 UV complémentaires obligatoires: FORMATION MUSICALE et PRATIQUE COLLECTIVE.

### COMMENT VALIDER CES UV ?

La durée du cycle permet une validation échelonnée:

#### ■ UV dominante

L'UV de dominante peut être validée dès la deuxième année passée dans le cycle. L'examen consiste à présenter un programme libre et équilibré d'environ 20 minutes dans lequel peut prendre place une œuvre de musique de chambre si le positionnement du candidat y est valorisant et évaluable. Ce programme doit permettre d'apprécier la maturité et un équilibre entre maîtrise instrumentale et engagement artistique.

Le jury se compose d'un représentant de la direction et de personnalités extérieures, spécialistes de la discipline. À l'intérieur du cycle, l'évaluation se fera sous forme de contrôle continu pouvant se traduire par des prestations publiques ou des auditions...

## ■ UV de formation musicale

L'UV de formation musicale sera validée par l'examen de 2C4 acquis.

## ■ UV de pratique collective

L'UV de pratique collective couvre l'intégralité des années passées dans le cycle. L'évaluation se fait sous forme de contrôle continu (travail, assiduité, engagement...).

### **QUELLES PRATIQUES COLLECTIVES ?**

Les pratiques collectives sont au centre de l'enseignement au Conservatoire et le « jouer ensemble » sera le moteur de ta motivation. Plusieurs ensembles existent pour ton niveau : des ensembles vocaux, à cordes, à vents, le Jeune Orchestre d'Harmonie et le Jeune Orchestre Symphonique. Plusieurs ensembles à géométrie variable participent aussi régulièrement à des projets.

### **ET À L'ISSUE DU 3<sup>e</sup> CYCLE ?**

Si tu souhaites continuer tes études au Conservatoire, deux orientations sont possibles :

- suivre un 3<sup>e</sup> cycle en vue d'obtenir un Certificat d'Études Musicale [CEM].
- passer l'examen d'entrée en Cycle d'Orientation Professionnelle [COP].

Afin de te permettre d'affiner ton choix, une première année de détermination est commune aux deux orientations.

Des passerelles sont toujours possibles entre les deux cursus.

### **EXISTE-T-IL DES POSSIBILITES DE RÉORIENTATION AU COURS DU 3<sup>e</sup> CYCLE ?**

Une réorientation en Parcours personnalisé est toujours possible. Celui-ci fait l'objet d'un contrat qui définit les objectifs, la durée du parcours [en général 2 ans dans la limite du temps imparti dans le cycle], le contenu des enseignements poursuivis, le type d'évaluation, les échéances et la réalisation terminale.

Ce contrat lie l'élève à l'équipe pédagogique, l'oblige à une assiduité et à la concrétisation de son engagement.

### **EXISTE-T-IL DES PASSERELLES VERS LE CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE ?**

Il est possible, tout au long du 3<sup>e</sup> cycle, de présenter l'examen d'entrée en Cycle d'Orientation Professionnelle [COP].

**EXAMEN :** Instrument : 10 min de programme dont 1 morceau imposé  
**BREVET** (UV instrument + 2C3 FM validé + CC pratiques collectives)

### 3<sup>ÈME</sup> CYCLE / 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE DE DÉTERMINATION

#### PARCOURS PERSONNALISÉ

[durée : 2 ans]

#### CYCLE DE FORMATION À LA PRATIQUE AMATEUR

Instrument (1h) + Pratique collective (2h) + FM (1h30)

[durée : 1 à 3 ans]

**EXAMEN D'ENTRÉE  
EN CYCLE D'ORIENTATION  
PROFESSIONNELLE [COP]**

#### CERTIFICAT D'ÉTUDES MUSICALES [CEM]

- UV instrument EXAMEN sous forme de concert (Affiche, programme, déroulé ...)
- UV FM (2C4 validé)
- UV Pratiques collectives (CC)

#### PARCOURS CONTINUÉ

En fonction du projet [lettre de motivation]